THEBAULT
L'EXPÉRIENCE CONSTRUCTIVE

Siège social et usine de Plouédern -
ZI de st Eloi - 29800 PLOUÉDERN

Usine de Mauron - ZI de la Planchette -
56430 MAURON

Usine de Verneuil sur Avre -
ZI Av Robert Zaigue - 27130 VERNEUIL SUR AVRE

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

CE
02
EN 12566-1+A1

FOSSE TOUTES EAUX BETON

PRECONISATIONS IMPERATIVES CONSTRUCTEUR et D.T.U.

Cet appareil est conforme aux exigences de l'Arrêté Ministériel du 7 Septembre 2009. Il doit être posé suivant les préconisations du NF DTU 64.1.

TRANSPORT et MANUTENTION

Transporter et manutentionner avec précaution. Eviter les chocs, transporter sur des chevrons de bois. Répartir les prises à l'aide d'un palonnier de manière égale sur toutes les oreilles de manutention et toujours en appliquant un mouvement vertical (cf schéma ci-contre).

POSE et REMBLAIEMENT (Cf « Notice de pose de nos Fosses Toutes Eaux MAXI-ECO »)

Poser l'appareil dans le sens de l'écoulement, de manière parfaitement horizontale sur un lit de sable de 10 cm plan, dressé et compacté. Le remblayage latéral de la fosse septique enterrée est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable ou du gravillon stable de petite taille (2/6 ou 4/6) dans le cas de terrains difficiles. Il est nécessaire de procéder au remplissage en eau de la fosse septique afin d'équilibrer les pressions dès le début du remblayage.

Le remblayage final de la fosse toutes eaux est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des rehausses éventuelles. Le remblai est réalisé à l'aide de la terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus. Le remblayage est poursuivi par couches successives jusqu'à une hauteur suffisante au-dessus du sol, de part et d'autre des tampons, pour tenir compte du tassement ultérieur. L'utilisation de pelle hydraulique est à proscrire pour réaliser le tassement.

Nos Fosses Toutes Eaux MAXI-ECO sont prévues pour un enfouissement maximal de 0.8 m ou de 0.25 m pour la gamme ALLEGEE.

Nos Fosses Toutes Eaux doivent rester accessibles aux visites et à l'entretien (Pose de rehausses si nécessaire).

Pour des conditions de pose particulières (sous voirie, terrain imperméable, présence de nappe), se référer à notre documentation.

VENTILATION (Cf Schéma)

Réaliser impérativement la ventilation primaire (Entrée d'air) en D100mm sur les canalisations de chute. Réaliser les ventilations secondaires (Sortie d'air) en D100mm sur chaque appareil, pour éviter le séjour des gaz dans les canalisations.

MISE en SERVICE et ENTRETIEN

S'assurer que l'appareil est rempli d'eau jusqu'au niveau de la sortie avant la mise en service. Faire procéder à une vidange de la fosse lorsque la hauteur de boue est supérieure à 50% du volume utile de la fosse. Ce niveau doit être vérifié tous les 4 ans. La vidange doit être réalisé avec précaution afin de ne pas endommager les équipements. Tout lavage doit être proscrit. La fosse doit être remise en eau avant la remise en service.

Cet appareil est exclusivement prévu pour la récupération et le traitement des eaux vannes et des eaux domestiques. Toute autre utilisation sans notre accord exclurait la responsabilité du constructeur.

TAMPONS SECURISES

Nos fosses sont équipées d'un tampon sécurisé en entrée. Bien vous assure du bon positionnement des « pattes » de blocage du tampon à la mise en service. En cas d'utilisation de rehausse, démonter les « pattes » et les positionner sur le kit de sécurisation.

Se référer à nos documentations techniques ou notre site www.robert-thebault.fr pour plus de renseignements.

MANUTENTION

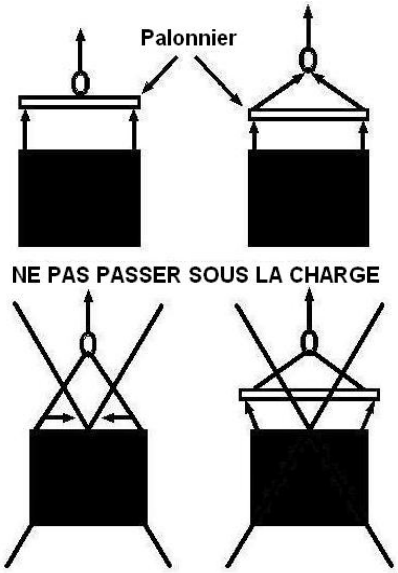

VENTILATION

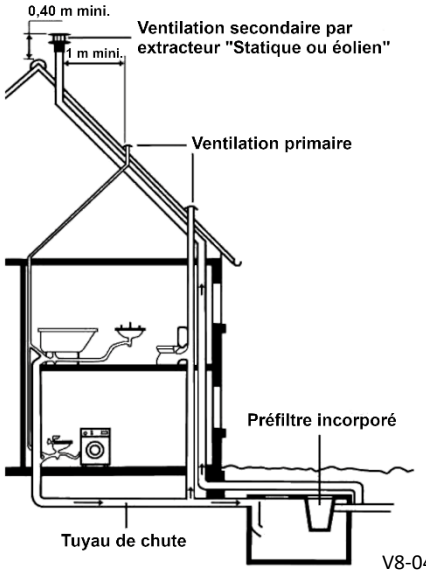

THEBAULT
L'EXPÉRIENCE CONSTRUCTIVE

Siège social et usine de Plouédern -
ZI de st Eloi - 29800 PLOUÉDERN

Usine de Mauron - ZI de la Planchette -
56430 MAURON

Usine de Verneuil sur Avre -
ZI Av Robert Zaigue - 27130 VERNEUIL SUR AVRE

CITERNE MONOBLOC POUR RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

TRANSPORT et MANUTENTION

Transporter et manutentionner avec précaution. Eviter les chocs, transporter sur des chevrons de bois. Répartir les prises à l'aide d'un palonnier de manière égale sur toutes les oreilles de manutention et toujours en appliquant un mouvement vertical (cf schéma ci-contre).

MANUTENTION

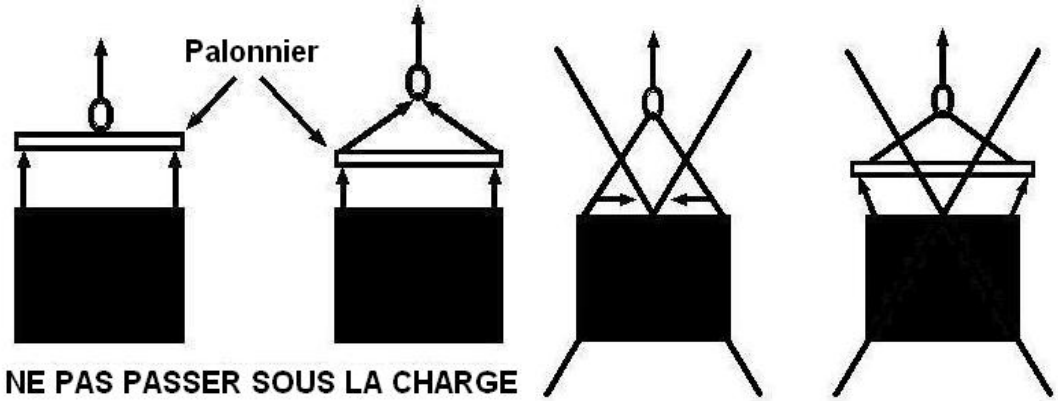

POSE et REMBLAIEMENT (Cf « Notice de pose de nos Fosses Toutes Eaux MAXI-ECO »)

Cet appareil a été conçu pour la récupération d'eau de pluie avec une utilisation exclusive en sol écartant tout passage de véhicule. Pour toute autre utilisation se référer à notre documentation disponible auprès de nos équipes ou sur le site www.robert-thebault.fr.

Poser l'appareil de manière parfaitement horizontale sur un lit de sable de 10 cm plan, dressé et compacté. Le remblayage latéral de la citerne enterrée est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable ou du gravillon stable de petite taille (2/6 ou 4/6) dans le cas de terrains difficiles. Il est nécessaire de procéder au remplissage en eau de la citerne afin d'équilibrer les pressions dès le début du remblayage.

Le remblayage final de la citerne est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des rehausses éventuelles. Le remblai est réalisé à l'aide de la terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus. Le remblayage est poursuivi par couches successives jusqu'à une hauteur suffisante au-dessus du sol, de part et d'autre des tampons, pour tenir compte du tassement ultérieur. L'utilisation de pelle hydraulique est à proscrire pour réaliser le tassement. L'étanchéité des rehausses et des couvercles est à assurer par le poseur.

Nos citernes sont prévues pour un enfouissement maximal de 0.80 m.

Les citernes doivent rester accessibles aux visites et à l'entretien (Pose de rehausses si nécessaire).

Pour des conditions de pose particulières (sous voirie, terrain imperméable, présence de nappe), se référer à notre documentation disponible auprès de nos équipes et sur le site www.robert-thebault.fr.

MISE EN SERVICE et ENTRETIEN

Cet appareil est exclusivement prévu pour la réception des eaux pluviales et de source de qualité non alimentaire. Toute autre utilisation exclurait la responsabilité du constructeur. Nos citernes sont équipées en série d'une entrée avec plongeur anti-remou et d'une sortie de trop plein avec siphon ainsi que des pré-trous pour la crépine et l'alimentation électrique de la pompe. Pour les citernes avec préfiltre intégré (type FILTROCLAIR, le positionnement de la grille de filtration est à vérifier avant la mise en service (positionnement des ergots des les réservations prévus à cet effet).

L'entretien consiste en une vidange afin de nettoyer le fond de votre citerne. Le cycle d'entretien varie en fonction des régions (fréquence des chutes de pluie, arbres à proximité de l'habitation, surface de toiture…), c'est pourquoi nous vous conseillons de surveiller votre installation la première année afin d'établir un calendrier d'entretien conforme avec votre installation.

Cet entretien sera réduit si vous utilisez en amont de votre citerne un filtre à eua de pluie ainsi qu'un bac décanteur.

TAMPONS SECURISES

Nos citernes sont équipées d'un tampon sécurisé en sortie. Bien vous assurer du bon positionnement des « pattes » de blocage du tampon à la mise en service. En cas d'utilisation de rehausse, démonter les « pattes » et les positionner sur le kit de sécurisation.

Se référer à nos documentations techniques ou notre site www.robert-thebault.fr pour plus de renseignements.

THEBAULT
L'EXPÉRIENCE CONSTRUCTIVE

Siège social et usine de Plouédern -
ZI de st Eloi - 29800 PLOUÉDERN

Usine de Mauron - ZI de la Planchette -
56430 MAURON

Usine de Verneuil sur Avre -
ZI Av Robert Zaigue - 27130 VERNEUIL SUR AVRE

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

CUVE POUR MICROSTATION BIONEST

PRECONISATIONS IMPERATIVES CONSTRUCTEUR et D.T.U.

Cet appareil est conforme aux exigences de l'Arrêté Ministériel du 7 Septembre 2009. Il doit être posé suivant les préconisations du NF DTU 64.1.

TRANSPORT et MANUTENTION

Transporter et manutentionner avec précaution. Eviter les chocs, transporter sur des chevrons de bois. Répartir les prises à l'aide d'un palonnier de manière égale sur toutes les oreilles de manutention et toujours en appliquant un mouvement vertical (cf schéma ci-contre).

POSE et REMBLAIEMENT (Cf « Notice de pose de nos Fosses Toutes Eaux MAXI-ECO »)

Poser l'appareil dans le sens de l'écoulement, de manière parfaitement horizontale sur un lit de sable de 10 cm plan, dressé et compacté. Le remblayage latéral de la fosse septique enterrée est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable ou du gravillon stable de petite taille (2/6 ou 4/6) dans le cas de terrains difficiles. Il est nécessaire de procéder au remplissage en eau de la cuve afin d'équilibrer les pressions dès le début du remblayage.

Le remblayage final de la cuve est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des rehausses éventuelles. Le remblai est réalisé à l'aide de la terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus. Le remblayage est poursuivi par couches successives jusqu'à une hauteur suffisante au-dessus du sol, de part et d'autre des tampons, pour tenir compte du tassement ultérieur. L'utilisation de pelle hydraulique est à proscrire pour réaliser le tassement.

Nos cuves sont prévues pour un enfouissement maximal de 0.80 m.

Les cuves doivent rester accessibles aux visites et à l'entretien (Pose de rehausses si nécessaire).

Pour des conditions de pose particulières (sous voirie, terrain imperméable, présence de nappe), se référer à notre documentation.

VENTILATION, MISE EN SERVICE ET ENTRETIEN

Se référer au guide d'utilisation BIONEST (Tel SAV : 06-61-70-62-91).

TAMPONS SECURISES

Nos cuves sont équipées d'un tampon sécurisé en entrée. Bien vous assurer du bon positionnement des « pattes » de blocage du tampon à la mise en service. En cas d'utilisation de rehausse, démonter les « pattes » et les positionner sur le kit de sécurisation.
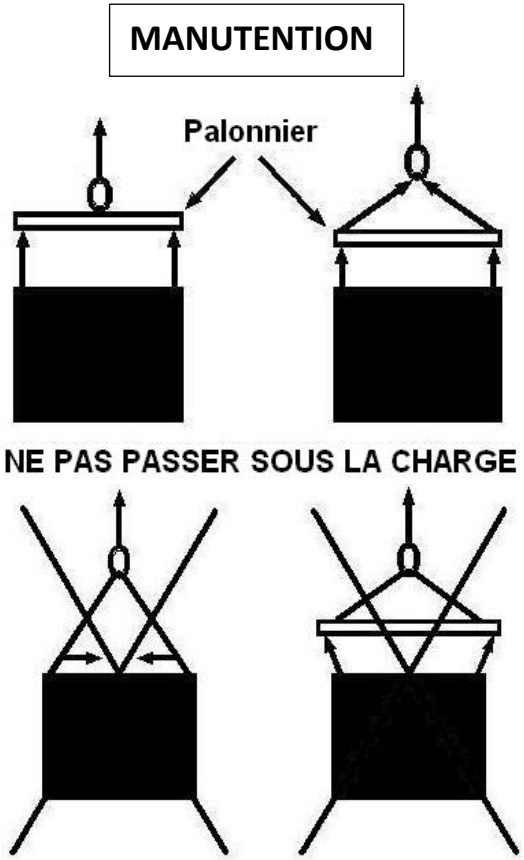
Se référer à nos documentations techniques ou notre site www.robert-thebault.fr pour plus de renseignements.